

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

La Région Bourgogne-Franche-Comté fait de la jeunesse une priorité. Chaque jeune bourguignon-franc-comtois doit pouvoir se former, être accompagné dans sa trajectoire personnelle et professionnelle et être soutenu dans son autonomie et son insertion. Parallèlement la Région apporte son soutien résolu à tous les territoires en accompagnant les collectivités et les associations dans la réussite de leurs projets. C'est donc avec cette double ambition que la Région a décidé, le 30 mars dernier, d'apporter un appui fort au développement du volontariat de service civique dans les zones rurales. D'une durée de 8 mois, avec une indemnisation prise en charge quasi exclusivement par l'Etat, les missions de service civique permettent à des jeunes de tous horizons et de tous niveaux de formation de s'engager au service d'objectifs d'intérêt général très variés. Constatant que moins de 10% des missions sont réalisées en zone rurale, la Région a décidé de faciliter le déploiement de service civique dans les communes de moins de 3.500 habitants et dans les structures intercommunales de moins de 50.000 habitants, ainsi que dans les associations qui y sont implantées. 400 euros vous sont ainsi proposés pour aider, via les structures compétentes, à la définition de 500 missions de service civique et une aide de 25% du coût de l'indemnité de transport / résidence, qui reste à la charge des collectivités, vous sera versée. En finançant 500 missions pour 1000 jeunes la Région peut multiplier par 3 les services civiques en zone rurale.

Patrick Molinoz,
Vice-Président à la Jeunesse, vie associative, laïcité, innovation et développement numérique des territoires